

PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE
PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes
ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50
BUREAUX, 30, rue de Laroche-foucauld, Paris
Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE NUMÉRO 22
Paris, Mercredi 5 Novembre 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA
PRIX DU NUMÉRO : 5 Centins
ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50
BUREAUX
S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC
LOUIS PERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

Depuis le 15 octobre dernier, les bureaux de l'Agence du Canada et du journal PARIS-CANADA sont transférés rue de Laroche-foucauld, 30.

SOMMAIRE

Le premier ministre canadien à Londres. — La Semaine à Paris. — Le Canada en Chine. — Notes diverses. — A travers le Canada : De l'Océan à l'Océan. — Revue. — Le Parlementarisme de M. de Bismarck. — Correspondance. — Bulletin financier. — Bulletin commercial.

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN A LONDRES

Les nouvelles que nous recevons de Londres indiquent que le voyage en mer a fait grand bien à sir John, et qu'il est tout à fait rétabli de ses récentes fatigues. Le célèbre praticien, sir Andrew Clarke, qu'il était venu consulter, lui a déclaré que déjà il n'avait plus besoin de ses soins, et que la traversée de l'Atlantique avait, comme d'ordinaire, guéri son patient.

Ce remède est à la portée de tout le monde, et quel dommage que les hommes d'Etat européens n'en essayent pas aussi ! M. de Bismarck se sent un peu las de gouverner le monde ; l'Égypte agace les nerfs de M. Gladstone ; ils n'ont pour dissiper tout malaise qu'à s'embarquer dans l'Oregon ou le *Parisian*, en route pour l'Amérique. Ils laisseront leurs soucis dans les brouillards de Terre-Neuve, et, à leur retour, il n'y paraîtra plus.

Nos hommes d'Etat viennent en Europe étudier les manifestations diverses d'une civilisation accomplie ; les hommes d'Etat européens devraient nous rendre un peu plus souvent la politesse et venir chez nous se rendre compte, par eux-mêmes, des conditions d'une civilisation toute nouvelle. Les jeunes peuples n'ont pas tout à apprendre des vieux peuples, et il se peut qu'à leur tour ils aient quelque chose à enseigner à leurs aînés.

Prenez, par exemple, un homme d'Etat comme sir John, qui a gouverné son pays durant près de trente ans, et croyez-vous qu'il n'y aurait pas quelque utilité à le consulter sur le maniement des hommes et sur la direction à donner aux événements ?

On peut bien le dire sans blesser le vieil orgueil européen, les hommes de gouvernement sont rares sur le continent comme ailleurs. Ces grandes écoles politiques, instituées depuis des siècles en Autriche, en Prusse, en Russie, en Espagne, etc., et au sein desquelles la tradition règne en souveraine, ne forment pas toujours des élèves parfaits. Ils sont toujours plus autoritaires que libéraux, il est inutile de le dire, mais sont-ils toujours autoritaires comme ils devraient l'être ?

La réponse à ce reproche ne varie guère ; il est bien autrement facile de gouverner un jeune pays où il y a place pour tous, qu'un vieux pays, encombré de populations souffrantes, d'élever un jeune peuple que d'en guérir un vieux. Fort bien, mais n'est-ce donc rien que d'harmoniser des éléments aussi divers que ceux que renferme le Canada, et de mettre d'accord, sur tous les points essentiels, les 1,298,000 Français, 957,000 Irlandais, 881,300 Anglais, et 699,000 Écossais qui l'habitent, de faire à chaque nationalité sa place, de lui accorder avec équité sa part d'influence, de ne point permettre à l'une de prendre avantage sur les autres, de maintenir l'équilibre canadien ?

C'est là l'œuvre propre de sir John Macdonald. Il a gouverné un pays en apparence si divisé, il a présidé à la transformation d'un état politique en un autre, sans causer de jalousie entre les diverses nationalités. Non seulement on n'a pu l'accuser de favoriser la sienne au détriment des autres, mais le seul reproche que ses adversaires lui aient fait, c'est d'avoir l'air parfois de n'en pas tenir suffisamment compte. Vous n'êtes pas assez Anglais, lui ont dit quelques Anglais. Quel plus bel hommage pouvait-on rendre, en face des Français et des Irlandais, à sa haute impartialité, à sa constante équité ?

HECTOR FABRE.

LA SEMAINE A PARIS

Paris, 4 Novembre 1884.

Les Chinois s'enhardissent, et on annonce qu'après avoir envahi le Tonkin, ils vont lancer leur flotte contre la flotte française. Ils ont pris l'habitude de transformer leurs échecs en victoires. Ils ne sont jamais que victorieux, quoi-

que battus. Ont-ils fini par se tromper eux-mêmes et croient-ils vraiment ce qu'ils disent ? L'amiral Courbet se chargerait, en ce cas, de leur infliger une de ces défaites qu'aucun bulletin officiel, même chinois, ne peut atténuer.

On parle de plus en plus de la médiation anglaise. Il n'y a pas de doute que le gouvernement anglais a offert ses bons offices aux deux pays ; mais sommes-nous pour cela à la veille de voir la paix se conclure, comme le disent quelques journaux ? Les Chinois ne sont pas gens à se presser à ce point. Ils ont confiance dans les lenteurs savantes de leur diplomatie et ils n'ont pas tort. Ces pays, d'où la bonne foi est bannie, ont, en matière de traité, une supériorité évidente sur les nations qui respectent la parole donnée. Ils vous tiennent et on ne les tient jamais. Que voulez-vous tirer de gens qui se mentent à eux-mêmes ? Il n'y a que la force qui puisse en avoir raison.

Il ne manque pas de gens dans le monde qui demandent des réformes. Réformes par ci, réformes par là : tout à réformer. On trouve plus difficilement des institutions ou des hommes qui consentent à se réformer. En France, où en tout temps les réformateurs foisonnent, les réformateurs qui se réforment sont aussi rares qu'ailleurs.

Le Sénat est résigné à donner un exemple si peu commun. Il étudie en ce moment le moyen de se rendre plus parfait, moins faillible. Les modifications qu'il va introduire dans son mode d'organisation changeront-elles véritablement son esprit et lui donneront-elles cette souplesse vis-à-vis du suffrage universel que réclame la Chambre ? Cela n'est pas encore très apparent et le changement obtenu pourrait bien n'en pas être un véritable.

M. de Bismarck semble condamné à ne gouverner jamais qu'avec des minorités réunies. Les élections se succèdent et ne font qu'accroître les divisions qui travaillent le corps électoral allemand et qui, le grand chancelier disparu, ébranleront bientôt l'édifice qu'il aura laissé derrière lui.

Deux faits dominent les élections qui viennent d'avoir lieu ; c'est d'abord un plus grand nombre de députés socialistes et le triomphe de l'un d'eux à Berlin même où il a réuni 68,000 suffrages ; c'est ensuite l'échec du parti libéral qui, au premier tour de scrutin, est tombé de 106 voix dont il disposait dans le dernier Reichstag, à 31.

Il paraît certain que la Grande Duchesse

va entrer à l'Académie dans la personne d'un de ses auteurs, M. Halévy. Il est vrai qu'on ajoute que, pour y entrer, il laissera la *Grande Duchesse* à la porte, et que c'est sous les traits de l'abbé Constantin qu'il se présentera aux regards des Académiciens.

C'est probablement la première fois qu'on aura vu un auteur se dédoubler ainsi, et dire à l'illustre compagnie: Ne faites pas attention à mon théâtre, il appartient à mon collaborateur, et ne regardez que mes romans, qui sont bien de moi et de moi seul.

Le public se prêtera malaisément à ce jeu de scène, et M. Halévy aura beau faire, c'est l'opéra-bouffe qui entrera avec lui à l'Académie sous le grave patronage du duc de Broglie.

On avait dit qu'il aurait pour concurrent M. Alphonse Daudet; mais l'auteur des *Rois en exil* vient d'écrire fièrement aux journaux qu'il ne se présente pas, qu'il ne s'est jamais présenté, qu'il ne se présentera jamais.

Bien des gens ont médité de l'Académie, qui, plus tard, ont frappé à sa porte; mais franchement, il sera difficile à M. Daudet de revenir sur ce *jamais* qui rappelle celui de M. Rouher au sujet de Rome.

LE CANADA EN CHINE

La France, si elle tarde un peu à faire la paix avec la Chine, trouvera le Canada l'attendant sur les rivages du Céleste-Empire.

Comme nous l'avons déjà dit, le but du voyage de M. Stephen, président de la Compagnie du Pacifique, à Londres, est de prendre des arrangements pour l'établissement d'une ligne de steamers entre la Colombie, la Chine et le Japon, et nous croyons pouvoir dire que les négociations sont en très bonne voie. Le chemin de fer du Pacifique sera terminé au mois d'octobre prochain, et tout porte à croire qu'à cette époque la ligne commencera son service régulier entre le Canada, le Japon et la Chine.

Port Moody, qui n'est aujourd'hui qu'un point obscur sur les côtes du Pacifique, deviendra, ce jour-là, le rival de San Francisco.

Dans cette lutte, tous les avantages seront du côté de Port Moody. Du premier port d'escale sur la côte de l'Asie, Yokohama, à Port Moody, il y a 4,336 milles marins, tandis que du même port à San-Francisco, il y en a 4,860.

Aujourd'hui tout le commerce de la Chine et du Japon qui passe par l'Océan Pacifique se dirige vers San Francisco, et de là sur New-York par le *Central* et *Union Pacific*. Or la distance de Port Moody à New-York par le Pacifique Canadien, *via* Brockville, est de 3,127 milles; la distance de San Francisco à New-York, par la voie américaine la plus directe, est de 3,331 milles, soit une différence de 204 milles en faveur du Pacifique Canadien; soit encore une différence en faveur de la voie canadienne de 810 milles de Yokohama à New-York par Port Moody et le Pacifique Canadien, sur la voie américaine de Yokohama à New-York par San Francisco et le Pacifique américain.

Montréal entrera en lice avec New-York et lui disputera le commerce asiatique avec les plus grandes chances de succès. La distance de Port Moody à Montréal, par le Pacifique Canadien, est de 2,870 milles; de Port Moody à New-York, elle est de 3,127, soit une différence de 257 milles en faveur de Montréal. On sait qu'en outre, le trajet entre Québec et Liverpool est de

près de 500 milles plus court que celui de New-York à Liverpool.

En résumé, la nouvelle route vers la Chine et le Japon qui sera ouverte l'an prochain au commerce européen sera de 1,067 milles plus courte que la route actuelle par voie de New-York et de San Francisco. C'est là un fait qui créera une véritable révolution dans les relations entre l'Extrême-Orient et l'Europe; il est digne de toute l'attention des économistes français.

NOTES DIVERSES

Depuis le 1^{er} novembre, des envois de fonds peuvent être faits au moyen de mandats de poste de la France, de l'Algérie et de la Tunisie, sur le Canada.

Le maximum de chaque mandat est fixé à 250 fr. Le droit à percevoir en France sur les mandats de poste à destination du Canada est de 10 cent. par 10 fr. ou fractions de 10 fr.

Les bateliers canadiens font merveille en Egypte. Ils passent les cataractes comme de simples mortels traversent la rue. Seulement ils se demandent si ce sont bien là des cataractes. Le souvenir de la chute de Montmorency et de celle du Niagara leur gêne le Nil.

M. Henri Menier vient de se rendre acquéreur du steam-yacht *Nubienn*, sur lequel M. Edmond Blanc a fait la traversée de l'Atlantique.

M. Menier se propose de faire prochainement un voyage au long cours avec sa nouvelle acquisition.

Le *Manitoba* annonce que M. E.-P. Barbeau, gérant général du *Crédit Foncier Franco-Canadien* au Canada, accompagné de M. Ls. Allard, inspecteur général de la Société, vient de faire une courte visite au Manitoba. Notre confrère ajoute qu'à la suite de cette visite, le *Crédit Foncier* a décidé d'établir une succursale à Winnipeg. Les opérations commenceront de suite; le taux des prêts est fixé à 8 0/0. Le comité d'administration a offert la direction de l'agence à l'honorable M. Royal, ancien ministre, député au Parlement fédéral, et choisi comme inspecteur M. E. Richard, ancien député fédéral, ancien shérif du Nord-Ouest.

Nous avons annoncé, dans un de nos précédents numéros, l'arrivée à Paris de M. et Mme Prume, qui viennent s'y fixer définitivement. Une brillante carrière, nous en avons la conviction, y attend ces artistes. Pour Mme Prume, en particulier, nous en avons l'heureux présage dans le fait que M. Jules Lefort, l'éminent professeur, après avoir entendu notre compatriote, a bien voulu l'admettre parmi ses élèves.

La réputation de M. Jules Lefort est européenne. Sa méthode est acceptée par les meilleurs juges comme la plus propre à former sûrement la voix. Au début de cette saison même, une des élèves du professeur, Mlle Adler, a obtenu à l'Opéra-Comique un éclatant succès.

Sous le titre de *Grammaire de la parole*, M. Jules Lefort a publié récemment un petit ouvrage qui, dès son apparition, a fait autorité dans le monde musical. Un bon juge en tout ce qui touche la diction, M. Got, n'a pas hésité à reconnaître, en cet ouvrage, toute la lucidité d'un maître, basée sur l'autorité d'une forte expérience et à dire qu'il lui serait d'un « précieux secours auprès de ses élèves ».

Un des collaborateurs du *Figaro*, qui signe Pierre Eudel, vient de faire une nouvelle découverte au sujet du Canada. Nous citons :

Et quels cadres! Des baguettes dorées fabriquées

en Allemagne à des conditions dérisoires depuis 1 fr. 35 le mètre. On a bien raison de dire: tout ce qui brille n'est pas or. Cette dorure consiste en une application d'argent sur le bois, puis d'un vernis destiné à simuler le reflet de l'or. Cela s'appelle la *dorure à l'or chimique*. Elle coûte si peu qu'à Québec et à Montréal, au Canada, on s'en sert largement pour faire scintiller la toiture des maisons à la façon du dôme des Invalides.

Que dites-vous de ces toits dorés de Montréal et de Québec?

Pierre Eudel se hâte d'ajouter que ce luxe, d'abord réservé au Canada, est maintenant à la portée de tout le monde.

Plus fort que cela! Il paraît qu'avec la poudre de bronze et une mixture, on peut livrer aujourd'hui des kilomètres de baguettes en bois doré, à raison de cinq cents francs le kilomètre. On ne sait vraiment où l'on s'arrêtera.

Des kilomètres de baguettes en bois doré, à raison de cinq cents francs le kilomètre, c'est à donner l'idée d'en poser le long des rails des chemins de fer pour les faire scintiller comme la toiture des maisons de Montréal et de Québec.

Voici quel est, en dollars, le chiffre des importations comparées de la France et de l'Allemagne au Canada, en 1883 :

	Allemagne	France
Boutons.....	44.600	21.380
Cotonnades et bonneterie.....	44.126	10.043
Articles divers en coton.....	44.249	6.830
Produits pharmaceutiques.....	20.673	16.754
Verres.....	91.640	21.708
Pipes à fumer.....	44.474	30.963
Cuirs.....	45.582	233.340
Articles en cuir.....	16.535	18.430
Gants.....	93.359	99.395
Fourrures.....	127.630	11.461
Soieries.....	22.752	79.188
Modes.....	31.674	31.254
Jouets.....	27.212	"

Toutefois le total est de 2,316,480 dollars pour la France et de 1,809,154 dollars pour l'Allemagne.

Dans une série de lettres sur l'Algérie publiées sous la signature de M. Darcy, nous relevons le passage suivant relatif au Canada.

Si les fautes de l'Angleterre n'avaient pas provoqué violemment, avant la fin du dix-huitième siècle, la séparation des Etats-Unis d'avec leur mère patrie, cette séparation ne se serait-elle pas imposée plus tard par la force des choses? Pourquoi? Parce que l'Angleterre, en colonisant l'Amérique du Nord, a donné naissance à un peuple nouveau; n'en arrivera-t-il pas de même un jour pour le Canada? L'Angleterre, mieux inspirée aujourd'hui, envisage de sang-froid cette éventualité et sa conduite est telle à l'égard de cette colonie que, bien que la population de celle-ci soit en grande partie d'origine française, elle restera étroitement attachée à l'Angleterre, alors même qu'elle en sera politiquement séparée. En dépit de toutes les théories assimilatrices, en dépit de tous ceux qui voudraient que les départements algériens fussent traités comme des départements français, le même sort attend plus tard l'Algérie.

On mande de New-York que de graves désordres se sont produits à Winnipeg, capitale du Manitoba. Trois mille personnes rassemblées sur une place publique ont brûlé l'effigie du procureur général, M. Miller, qui avait fait fouetter un prisonnier.

La foule voulait d'abord infliger le même supplice à M. Miller, mais celui-ci, prévenu, parvint à se cacher, et la populace, dont les démonstrations devenaient de plus en plus alarmantes, parvint à arracher au premier ministre de la province de Manitoba, M. Norquay, la promesse de révoquer le procureur général. La réalisation de cette promesse se faisant attendre, les démonstrations se renouvelèrent et les autorités prirent des mesures pour empêcher les troubles.

Vendredi, la populace se porta vers la maison

de M. Miller et la prison, mais elle fut repoussée par la troupe. Samedi, M. Miller a repris ses fonctions, et cette nouvelle cause une grande agitation à Winnipeg.

Le steamer *Neptune*, nolisé pour transporter l'expédition organisée par le gouvernement canadien pour explorer la baie d'Hudson, est arrivé à Saint-Jean-de-Terre-Neuve. Sept postes d'observation ont été établis, savoir :

STATIONS	CHEFS
Cap Chudleigh.....	Burwell, de Londres.
North Bluff.....	Ashe, Québec.
Baie du Prince de Galles.....	Stuport, Toronto.
Ile Nothingsham.....	De Boucherville, Ottawa.
Digges, au cap Wolsleathome.....	Laperrière, Ottawa.
Churchill Spencer....	Un officier de la baie d'Hudson.
Nachook, Labrador...	Skynner, Toronto.

Le *Neptune* est arrivé dans les détroits de la baie le 5 août; il y a été retenu deux jours par la brume. Au sud du cap Chudleigh, on visita un îlot et on découvrit un détroit que l'on baptisa du nom de M. Mc Lellan, le ministre de la marine.

Le *Neptune* est demeuré vingt-cinq jours dans le détroit et il a subi cinq tempêtes de neige. La navigation s'est faite à travers une brume épaisse, au milieu de glaces continuelles. L'expédition a atteint l'île de Marbre le 2 septembre et Churchill le 6. Retenu pendant deux jours au comptoir de York par une tempête, le 11 on commençait la traversée de la baie, et le 16 on arrivait au cap Wolsleathome.

Les stations ont été visitées au retour, et tous les observateurs paraissaient très bien. Le *Neptune* en revenant, a rencontré moins de glaces, excepté à l'extrémité du détroit où il a fallu traverser des banquises qui flottaient dans ces parages depuis plus d'un mois.

À l'île Nothingsham, le *Neptune* a rompu son hélice dans les glaces. On a cherché en vain à établir un poste d'observation avantageux à l'île Résolution. En tentant l'entreprise, le *Neptune* a deux fois touché fond. Il en a été quitte pour quelques avaries à la quille. Comme le navire faisait eau, le capitaine Gordon résolut d'abandonner l'île Résolution et d'établir un poste à Nachook sur la côte du Labrador.

La Compagnie générale transatlantique a assuré des facilités nouvelles à ses passagers-émigrants partant de Paris ou entrant à Paris à destination du Canada et des Etats-Unis.

Des wagons spéciaux ont été construits sous la direction de M. Eugène Percire et sur les dessins d'un ingénieur distingué, M. Callet, dans les ateliers de Dyle et Bacalan.

Ces wagons, traversés par un couloir central, contiennent quatre-vingts places, divisées par groupes de huit; les sièges rembourrés sont de deux places, larges et commodes. Au dessus des sièges ont été ingénieusement disposés des corbeilles pour berceaux; dans ces berceaux sont des petits matelas munis de courroies pour attacher les enfants pendant leur sommeil et éviter ainsi leur chute. Un des wagons est divisé en deux parties: la première contient quarante places réservées aux femmes seules et aux mères de famille; la seconde partie est une salle de buffet. Dans ce buffet sont distribués ou vendus du lait chaud pour les enfants, du café, de la bière, du vin, du pain et des viandes fraîches.

Chaque train d'émigrants a sa voiture-buffet, et tous les wagons communiquent entre eux par des plates-formes.

Les wagons des émigrants arrivant à Paris gagnent par la voie de ceinture la ligne de l'Ouest à la gare des Batignolles, et se rendent directement au Havre, devant la tente de la Compagnie générale transatlantique, comme les trains de voyageurs de première classe.

À leur descente du wagon, les émigrants trouvent,

sous la tente, un déjeuner tout préparé, après lequel ils peuvent s'embarquer immédiatement, choisir leurs places dans l'entrepont, et se préparer à la traversée de huit jours qu'ils vont faire.

Nous félicitons la Compagnie générale transatlantique et son président, M. Eugène Percire, de cette nouvelle organisation. Les fatigues des émigrants et de leurs familles en seront considérablement adoucies. En débarquant à New-York, ils retrouveront aménagés avec le même confort des trains qui les transporteront, à prix réduits, à Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, et sur tous les points du Canada.

A TRAVERS LE CANADA

DE L'OcéAN A L'OcéAN

II

Plus émouvant est le livre de deux autres Anglais: lord Milton et le docteur Cheadle (1).

Très animée et, à certaines pages, très touchante est la relation de M. Butler, un vaillant officier et un homme de cœur (2).

J'ai pour les voyageurs anglais un sentiment particulier de gratitude. Je leur dois les lectures les plus attachantes et les plus sûres directions.

C'est bien sûr que les livres de *travels* qui paraissent en Angleterre, imprimés sur beau papier, parsemés de gravures et coquettement cartonnés, ne sont pas tous de premier ordre. Il y a là, ainsi qu'en d'autres pays, l'explorateur naïf qui, lorsqu'il a fait quelques pas hors de sa case s'écrie, comme le rat de La Fontaine: « Ah! que le monde est grand! » Il y a le *snob* tel que Thackeray nous l'a dépeint dans ses pages humoristiques, le touriste qui s'en va le lorgnon sur l'œil, le nez au vent, et croit avoir tout vu quand il a écrit les noms de quelques montagnes et de quelques monuments sur son carnet. Il y a aussi le sectaire, le fanatique dont on ne saurait, sans réserve, admettre les écrits, car souvent sa passion trouble son jugement.

Mais le vrai voyageur anglais, le lettré, le gentleman, le chercheur, peut défier tous ses rivaux. Rien n'égale sa hardiesse, sa résolution et sa patience. Nul obstacle ne l'arrête, nul péril ne l'effraye. Là où il veut aller, il ira certainement, et ce qu'il veut savoir, coûte que coûte, il le saura.

Nous devons dire que nul voyageur n'est comme lui protégé par sa nationalité. Un Anglais jeté par hasard sur une plage inconnue, trempe son doigt dans l'eau, le porte à sa bouche et dit: « De l'eau salée! ceci est à l'Angleterre. » Et c'est vrai. L'Angleterre étend sa puissance sur le monde entier, et là où elle ne possède pas une parcelle de terrain, elle a dans la maison d'un marchand ou d'un missionnaire son drapeau. Elle a un agent dont le premier devoir est de faire respecter tout ce qui tient à l'empire britannique. En aucun pays, le voyageur anglais ne sera impunément lésé; c'est dans l'univers le *civis romanus*.

Aux livres que je viens de citer, il faut joindre plusieurs ouvrages canadiens, entre autres:

Les Excursions d'un artiste, par M. le docteur Kane, de Toronto;

Esquisse du Nord-Ouest, par Mgr Taché;

Les Canadiens de l'Ouest, par M. Joseph Tassé;

Mélanges d'histoire et de littérature, par Benjamin Sulte;

Océan to Ocean, par M. Grant; plusieurs conférences de M. Hector Fabre, et dernièrement un de nos écrivains de Paris, M. de

Lamothe, a publié un livre qui ne peut être oublié (3).

Dans ces récits de voyage à travers les régions du Nord-Ouest, à tout instant reparait le souvenir de la France, par une audacieuse entreprise, par un fructueux labeur, par un homérique combat, par une mission évangélique, et l'on est émerveillé de tout ce qui a été fait en un si vaste espace par une si minime population.

« Ah! disait l'empereur d'Autriche François I^{er} en regardant le vieux château de Habsbourg, le berceau de sa famille, nous avons commencé petitement. »

Ainsi peut dire notre impériale colonie du Canada.

Très restreint était le budget de l'ancienne France, mais si grand le cœur, si fervente la foi!

Avec deux petits bâtiments de soixante tonnes, Jacques Cartier, ayant reçu la bénédiction de son évêque, traverse l'Atlantique: et remonte le Saint-Laurent.

Avec un frêle canot d'écorce, l'humble jésuite Marquette et le géographe Jolliet découvrent le Mississippi (4).

Avec une chétive embarcation, l'héroïque, l'infortuné Cavalier de La Salle descend le grand fleuve jusqu'à son embouchure, et découvre la terre féconde à laquelle il donne le doux nom de Louisiane (5).

Quelques tentes au milieu des bois, en face des sauvages, une chapelle dont la cloche était suspendue à un arbre, une maison d'éducation pour les enfants pauvres, une maison de refuge pour les malades, voilà le commencement de Montréal, la noble ville où s'élève aujourd'hui une magnifique cathédrale et de superbes collèges, où l'on voit de riches magasins, où l'on compte 170,000 habitants (4).

Quelques aventureuses excursions d'ici, de là, dans les pays inconnus, voilà le commencement des plus étonnantes explorations, l'origine de ces légions de pionniers canadiens qu'on a nommés *voyageurs, coureurs des bois*, qui ont étonné le géographe par leurs connaissances pratiques et le romancier par leurs aventures. Ils ont franchi les lacs, les rivières, les déserts. Ils ont été, au nord, jusqu'à l'extrémité de la baie d'Hudson, et, à l'ouest, jusqu'à ces barrières gigantesques qu'on appelle les montagnes Rocheuses. Au sein de ces montagnes s'élève, à une hauteur de 1,500 pieds, une roche pyramidale, la roche Miette. Ce nom lui vient d'un Canadien français qui grimpa sur ce pic escarpé, s'assit à son sommet et se mit tranquillement à fumer sa pipe, les pieds pendant sur l'abîme (5).

Une autre cime de ces montagnes porte le nom du général Frémont. Il est d'origine française, ce vaillant général, cet intrépide explorateur. Son père était un Lyonnais, d'une famille distinguée. La révolution l'obligea d'émigrer; il alla en Amérique. Ainsi qu'un grand nombre de nobles proscrits, il n'avait pour toute ressource sur la terre étrangère que les talents d'agrément acquis en de meilleurs jours, et souvent il était obligé de s'arrêter pour gagner par son travail le moyen de continuer sa route. Dans une de ces haltes en Virginie, il devint amoureux d'une jeune fille. Elle aussi l'aima, et, après de longues instances, il finit par obtenir de ses parents la permission de l'épouser. M. Frémont se fit alors

(1) *Cinq mois chez les Français d'Amérique*.

(2) Le père Marquette était d'une ancienne famille de Laon alliée à la famille du vénérable Jean-Baptiste de La Salle, le fondateur des écoles de la Doctrine chrétienne. En 1685, des écoles de filles furent fondées selon les principes de La Salle par M. Marquette, un parent du jésuite. Les religieuses qui les dirigèrent portaient le nom de *sœurs Marquette* (Gilmary Shea, *Discovery and Exploration of the Mississippi valley*, p. 42).

(3) *Découvertes et Etablissements de Cavalier de La Salle de Rouen*, par Gabriel Gravier, 1870.

(4) Dernièrement, M. Beaugrand a publié un recueil de divers plans et de diverses vues de Montréal, depuis 1611 jusqu'en 1803. C'est une œuvre d'art et une curieuse page d'histoire.

(5) Ed. Delessert, *les Indiens de la baie d'Hudson*, p. 81.

(1) *The North West Passage by land*, 1862.

(2) *The Great Lone Land*, 1869.

une nouvelle patrie de cette contrée où son cœur avait trouvé un cœur dévoué et renonça à retourner en France, où sa famille avait péri. A un esprit romanesque il joignait un vif désir de connaître des choses nouvelles, et il entreprit de visiter avec sa jeune femme les districts où les Européens n'avaient pas encore bâti leurs demeures, où il ne devait rencontrer que des Indiens. Dans un de ses voyages naquit, en 1813, son fils Charles, destiné à faire tant d'étonnants voyages.

« En 1731, un gentilhomme canadien, M. de Varennes de La Verandrye, accompagné de ses fils, de son neveu, d'un missionnaire, le père Messager, et d'une cinquantaine d'hommes, franchit pour la première fois les hauteurs des terres au nord-ouest du lac Supérieur. Dans une première expédition qui dura quatre années, il reconnut le cours de la rivière Winnipeg, les bords du lac du même nom, le cours inférieur de la rivière Rouge et de l'Assiniboine.

« Le besoin de renouveler ses provisions et munitions de toute nature le contraignit à revenir sur ses pas en 1735, et il dut attendre près d'un an, dans la région du lac des Bois, qu'on lui expédiât du Canada tout ce qu'il fallait pour continuer son entreprise. Pendant cette période d'inaction forcée, en 1736, un des fils du courageux explorateur fut tué par les Sioux dans une île du lac Lacroix. Vingt de ses compagnons et un missionnaire périrent avec lui.

« Les provisions arrivées, La Verandrye reprit le chemin de l'ouest; il remonta la rivière Saskatchewan, traversa en 1742 le Missouri supérieur, puis la rivière Pierre-James, et arriva enfin aux montagnes Rocheuses, dont le premier, parmi les blancs, il fit l'ascension.

« En 1745, il rentra enfin au Canada, après une absence de quatorze années passées en plein pays indien, au milieu de dangers de toute sorte. Créé chevalier de Saint-Louis et autorisé à entreprendre de nouvelles explorations, il se disposait à repartir, malgré son âge avancé, lorsque la mort vint le surprendre (1).

XAVIER MARMIER,
De l'Académie française.

(A suivre.)

REVUE

M. Jules Simon vient de publier un charmant ouvrage ayant pour titre : *Une Académie sous le Directoire*. Nous en détachons un fin portrait de Garat, le ministre girondin :

Garat n'était qu'un virtuose. Il exerçait sa faconde sur tous les sujets avec autant de légèreté que d'éclat. Il était plutôt professeur qu'orateur, plutôt journaliste qu'écrivain. Il a touché à tout, sans laisser de trace nulle part. Il n'est rien ou presque rien pour la postérité, après avoir fait un bruit continu pendant sa vie. Au fond, il adoptait les principes de Condillac, en y mêlant quelques idées vagues de spiritualisme à la Jean-Jacques; en politique, il avait des inspirations généreuses, il aimait la paix, il la souhaitait pour son pays, mais il achetait la sienne par les concessions les plus humiliantes et les plus funestes.

C'était un de ces hommes qui sont toujours de bonne foi au moment où ils parlent, et qui traversent toutes les opinions et tous les partis, en s'apercevant à peine de leur propre mobilité. Ce qui leur manque, c'est le caractère, aussi nécessaire pour l'écrivain et le penseur que pour l'homme privé et le citoyen. Garat a été membre de nos grandes assemblées; il a parlé, en quelque sorte, dans toutes les tribunes; il a été admis dans l'intimité des chefs de la Révolution, dans celle de Bonaparte, premier consul et empereur. Il était ministre en 1793. C'est lui qui a lu à Louis XVI son arrêt de mort. Il a publiquement déclaré qu'il approuvait la condamnation: il est certain qu'il en a été consterné; il

(1) H. de Lamoignon, *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, p. 277.

paraît établi qu'il s'était efforcé de l'empêcher; personne n'a parlé de Louis XVI avec plus d'émotion et d'admiration. Il avait combattu le 18 brumaire, sans toutefois s'exposer outre mesure; et il en écrivit l'apologie, par ordre, dès le lendemain. Quand Bonaparte n'était encore que le vainqueur de l'Italie, il avait prononcé sur lui cet oracle: « C'est un philosophe qui, par hasard, s'est vu obligé de commander une armée et de livrer quelques batailles. » Garat ne livrait jamais de batailles d'aucun genre; il était à peine philosophe, quoiqu'il fût professeur de philosophie.

On pourrait dire de lui comme de son neveu le chanteur, qu'il ne fit jamais que des roulades. C'est peut-être le seul homme qui ait été mêlé aux scènes les plus affreuses de la Révolution, qui y ait joué, au moins officiellement, un grand rôle, et dont on ait pu dire en fin de compte: « C'était un bon homme. »

Que dites-vous de ce bon homme qui commence par voter la mort de Louis XVI, en étouffant la voix de sa conscience, et qui finit par lire l'arrêt de mort au roi, en dissimulant son émotion? Nous l'aurions préféré un peu plus méchant et moins faible.

Un fort amusant chapitre sur le costume :

On s'imagine à tort que les costumes sont d'origine et de complexion monarchique; la République, au moins chez nous, s'en accommode fort bien; elle se borne à les modifier quand elle le peut, et à remplacer les broderies par les plumets. Un des derniers décrets de la Convention est consacré à la description des costumes qui furent inaugurés en même temps que la Constitution de l'an III. Chénier en fut le rapporteur. Tout y était, depuis le directeur jusqu'au commissaire de police; on n'avait oublié que l'Institut. Cette lacune ne fut comblée que cinq ans après. Le costume de l'Institut date de l'an IX; c'est le premier et le seul costume officiel que les Académies aient jamais eu. A le voir revêtu, comme aujourd'hui, dans les occasions les plus solennelles par trois membres sur plus de deux cents, on dirait qu'on en rougit. C'est une situation presque ridicule. Il faut le porter ou le supprimer.

M. Mignet raconte qu'il ne fut pas peu surpris, en 1833, de voir entrer dans son cabinet, où il était seul à travailler, un vieillard de grande mine portant un costume d'académicien un peu fané sans doute, un peu suranné, puisqu'il datait au moins de 1814, et très probablement de 1800. C'était Lakanal qui revenait en France après vingt ans d'exil, tout exprès pour reprendre son siège à l'Académie, et dont les manières n'avaient pas plus changé que le cœur.

Les *Mémoires* de Lord Malmesbury, dont nous avons déjà parlé, fourmillent d'anecdotes piquantes sur Napoléon III.

Un souvenir de la prison de Ham.

Le prince me raconta dans tous ses détails la tentative de Boulogne, affirmant que l'insuccès avait été uniquement dû à la maladie subite de l'officier qui commandait ce jour-là à la caserne, et qui devait la lui livrer. Les soldats en grand nombre, ajoutait-il, étaient gagnés à sa cause, et le prestige de son nom dans l'armée française était prodigieux. A l'appui de son dire, il me conta que l'escorte même de lanciers qui l'avait accompagné à Ham ne cessait de lui faire des signes de sympathie. Il reprit tout à coup: « Voyez-vous cette sentinelle, sous ma fenêtre? Je ne sais pas du tout si elle est ou non de mes amis. Je vais lui faire un signe: si elle le comprend, vous la verrez croiser les bras. » Sur quoi, il alla à la fenêtre et frappa sa moustache d'une certaine façon, mais sans résultat. L'expérience se répéta avec trois factionnaires successifs; à la quatrième, le soldat répondit en se croisant les bras sur son fusil. Le prince reprit alors: « Vous voyez que je ne connais même pas mes partisans, qui ne me connaissent pas non plus. Ma force est uniquement dans le nom immortel que je porte. Mais j'ai attendu assez longtemps, et je ne puis plus supporter la prison. »

Sur la déclaration de guerre en 1870, voici des révélations importantes.

Le duc de Gramont lui-même (l'ex-ministre des affaires étrangères) m'a donné les détails que voici sur ce qui se passa le 14 juillet, au moment de la déclaration de guerre. La candidature Hohenzollern était retirée, l'empereur absolument disposé à accepter ce retrait et à arranger la querelle, voire même à transformer ce résultat en triomphe diplomatique. Mais ses ministres avaient saisi toutes les occasions de donner de la publicité à l'insulte faite à la France, et la presse attisait la colère et la vanité nationale jusqu'à la folie... Avant de prendre une résolution définitive, l'empereur se rendit à Saint-Cloud, accompagné de l'impératrice et des ministres.

La discussion fut chaude et Gramont me dit que l'impératrice, avec sa vivacité d'impression ordinaire, fit un petit discours très énergique et même violent, déclarant que « la guerre était inévitable si l'honneur de la France n'était pas un vain mot. » Elle fut chaudement appuyée par le maréchal Le Bœuf, qui alla jusqu'à jeter son portefeuille à terre, en jurant que, si la guerre n'était pas déclarée, il renonçait à tout, même à son bâton de maréchal. L'empereur céda, et Gramont se rendit à la Chambre pour annoncer la fatale nouvelle. Tel est le récit qu'il m'a fait lui-même de la décision la plus grave qui ait été prise en Europe depuis 1815.

Un portrait de Napoléon III à vingt et un ans :

C'était à cette époque une sorte d'étourdi, qui avait l'habitude de lancer son cheval à bride abattue dans les rues, au grand péril des passants, et qui n'aimait guère que l'escrime et le tir au pistolet. Il ne me semblait pas alors tourmenté par les pensées ambitieuses et ne montrait aucun talent particulier. Mais il avait déjà la conviction qu'un jour ou l'autre il serait appelé à gouverner la France. Il montait bien à cheval et s'entendait à tous les exercices du corps. Il était petit de taille, mais agile et bien musclé, avec une physionomie grave et presque sombre, que venait souvent animer un sourire singulièrement doux. Telle était sa mine en 1829, à l'âge de vingt et un ans. Autour de lui rôdaient toujours un certain nombre d'ex-officiers de son oncle, gens qui semblaient prêts à tout.

La récente publication du livre du général Lebrun sur *Bazailles-Sedan* a réveillé la question de savoir qui a commandé la charge de cavalerie de Sedan. Une lettre du général Ducrot, jusqu'ici inédite et publiée par le *Journal des Débats*, nous paraît devoir mettre fin, sur ce point, à toutes les incertitudes.

En 1880, une polémique s'étant élevée entre divers journaux, le général de Bauffremont envoya au *Gaulois* une lettre dans laquelle il déniait au général de Galliffet le commandement de la charge de Sedan; elle se terminait ainsi :

C'est moi qui reçus du général Ducrot l'ordre de charger; c'est moi qui, à ma place de bataille, en tête de toute la division, entraînai les régiments contre les bataillons prussiens.

Que M. de Galliffet ait été ou non général de brigade le jour de Sedan, il ne commandait pas, et le débat ouvert porte sur ce seul point.

Le général Ducrot écrivit alors au général de Bauffremont une lettre datée de Versailles, 3 avril 1880, et dont voici la partie principale :

Je ne me rappelle pas vous avoir distingué particulièrement avant ni pendant la charge, et je suis certain de ne vous avoir donné directement aucun ordre.

Mes premiers ordres ont été donnés au général Margueritte, que j'ai été chercher au calvaire d'Illy, et que j'ai guidé moi-même jusqu'à l'endroit où il devait former ses escadrons; après lui avoir indiqué la direction dans laquelle devait se porter son effort, je l'ai quitté pour aller à l'infanterie, afin de l'amener en position de soutenir la cavalerie.

C'est à ce moment que le général Marguerite est tombé mortellement frappé en faisant la reconnaissance du terrain sur lequel il allait charger.

J'ignore ce qui s'est passé alors ; mais il est permis de penser que chaque colonel s'est mis à la tête de son régiment pour l'entraîner à la charge, et c'est ce qui explique votre erreur.

Peu d'instants après, lorsque nos escadrons, repoussés en désordre sous un feu effroyable, sont venus se rallier derrière la crête, à peu près à hauteur du point d'où ils étaient partis, j'ai vu le général de Galliffet au milieu d'eux, faisant d'énergiques efforts pour les reformer ; accourant vers lui, je m'écriai devant le front des escadrons de droite : « Encore un effort, mon cher général ; si tout est perdu, que ce soit pour l'honneur des armes !... » A quoi le général répondit avec un entrain communicatif : « Tant que vous voudrez, mon général. Tant qu'il en restera un ! »

Pendant que ces paroles étaient échangées, plusieurs chasseurs tombèrent frappés dans le rang par les balles qui passaient par-dessus la crête. Puis le général de Galliffet, mettant le sabre à la main, s'élança pour la dernière fois à la tête des quelques escadrons qui lui restaient.

En résumé, la première division a été formée et lancée une première fois sur l'indication donnée par moi au général Marguerite ; les derniers efforts ont été faits sous la direction du général de Galliffet, sur l'ordre que je lui ai donné directement.

Voilà l'exacte et incontestable vérité.

Une anecdote sur M^e Cléry :

La cour exigeait un jour qu'il commençât une plaidoirie longue et délicate, alors qu'il ne restait plus qu'un quart d'heure d'audience. Cléry résistait et demandait la remise à huitaine. Enfin, à bout d'insistance :

— Plaider, messieurs, c'est impossible, vous le savez bien. Je vais vous raconter des histoires en vers, lire le journal, si vous m'y forcez.

Ayant cité un texte latin, il le faisait suivre de sa traduction :

— Inutile, maître, nous comprenons.

— C'était pour mieux me comprendre moi-même.

A un président qui l'arrêtait pour le prier de se hâter, il répondait :

— Monsieur le président voudra bien reconnaître que ce n'est pas moi qui me suis interrompu.

On présente à Bob, le fils d'une négresse, un adorable négriillon de cinq ans.

Bob considère l'enfant sans mot dire ; puis, gravement, pour entrer en conversation :

— De qui donc que t'es en deuil, dis, toi ?

Un trait du maréchal Lefebvre :

— Vous avez de la chance, lui disait un de ses amis qui le voyait riche et chamarré de croix.

— Mon cher, répondit le maréchal Lefebvre, je te fais une proposition : tu vas te planter dans mon jardin, contre un arbre ; je tirerai sur toi autant de coups de pistolet que j'ai bravé de coups de fusil et de coups de canon, et, si tu restes intact au bout de tout ça, je te donne mes épauettes, mon bâton de maréchal et mon argent. Veux-tu ?

L'autre n'accepta pas.

LE PARLEMENTARISME

DE M. DE BISMARCK

Le peuple allemand jouit d'un privilège particulier. D'un bout de l'année à l'autre, les urnes électorales circulent. Chacun des vingt-six Etats qui constituent la Fédération germanique a sa Diète, composée généralement de deux Chambres qui siègent pendant plusieurs mois. Planant au-dessus des Diètes des vingt-six Etats, le Reichstag qui, de concert avec le Conseil fédéral où siègent les représentants des gouvernements fédérés, s'occupe de la législation générale de l'empire.

Ce sont les élections à cette Chambre haute composée de 397 membres qui viennent d'avoir lieu. La Constitution de 1871 prescrit un élu par cent mille habitants. A ce compte, le Reichstag compterait 480 membres, car la population de l'Empire augmente de 4 à 500,000 âmes par an ; mais M. de Bismarck ne veut pas entendre parler de cette progression, et pour éviter qu'il en soit question dans l'avenir, il a formellement voulu que le nouveau palais du Parlement ne contint que 397 sièges, condamnant ainsi une partie des législateurs futurs aux couloirs forcés à perpétuité, le jour où la constitution sera appliquée à la lettre.

On sait que le Reichstag est la seule Assemblée en Allemagne qui doive son existence au suffrage universel. C'est M. de Bismarck qui a doté son pays de ce système, calqué sur la constitution de l'Empire français. Le chancelier est un révolutionnaire à ses heures. Lassé de vingt années de luttes avec la Chambre des députés de Prusse, issue du suffrage restreint, il a voulu, comme il l'a rappelé maintes fois, « chasser le parlementarisme à l'aide des Parlements. » M. de Bismarck pratique, en dehors de toutes les traditions gouvernementales, cette politique personnelle dans laquelle il est devenu le maître des maîtres.

Partout ailleurs, le gouvernement s'efforce de grouper une majorité compacte qui le suive et l'aide dans toutes les circonstances. M. de Bismarck a brisé avec ces errements parlementaires. Il recherche « des majorités » redoutant « la majorité ». Le fort groupe libéral qui a suivi docilement le chancelier dans ses premières conceptions s'est émietté.

M. de Bismarck, à vrai dire, après avoir usé son dévouement dans toutes les épreuves, l'a rejeté lorsqu'il chercha à s'entendre avec la Curie romaine ; il s'abouchait avec le centre catholique. C'est l'époque où il voulut acculer les libéraux et les « pincer jusqu'à ce qu'ils fassent couic ! » (*sic*), comme il l'a répété si souvent avec sa franchise brutale.

Il a fait si bien et a été si loin que le Reichstag compte aujourd'hui une douzaine de groupes que M. de Bismarck se plaît à opposer les uns aux autres, en excitant les appetits matériels comme les rivalités confessionnelles. Il n'épargne rien, du reste, et se détache de tout pour composer les majorités les plus bariolées, dont il peut avoir momentanément besoin, offrant souvent des avantages plus imaginaires que réels auxquels chacun se laisse prendre, toujours prêt à les remplacer le lendemain par une configuration nouvelle des groupes qu'il fait reculer ou avancer, suivant qu'il marche avec lui ou paraît s'en détacher, usant enfin de la même tactique pour briser toute coalition qui se formerait aussi bien contre que pour lui, repoussant, en un mot, toute majorité qui s'imposerait.

Ce parlementarisme particulier a conduit naturellement M. de Bismarck à diriger les électeurs auxquels il offre chaque fois l'occasion de se prononcer sur « la question qui est à l'ordre du jour ». En 1878, après les deux attentats, il se mit à jouer du « péril social », ce qui naturellement lui donna une majorité qui vota les lois d'exception et la proclamation de l'état de siège. Lors des élections de 1881, le chancelier jouait d'une autre corde : « L'affranchissement du marché national et la protection de la production allemande » étaient si bien inscrits sur son drapeau, qu'il fit voter des tarifs de douane tout à fait prohibitifs.

Aujourd'hui, la plate-forme électorale a retenti du cri : « Pour ou contre les colonies africaines ! » M. de Bismarck triomphera-t-il de nouveau ? On ne saurait le dire positivement, puisque les ballottages aux élections d'avant-hier sont nombreux, mais la victoire lui restera. Il n'est pas moins très peiné des succès des socialistes qui ont enlevé un siège à Berlin et dont les voix deviennent de plus en plus prédominantes.

Le résultat définitif des élections au Reichstag sera intéressant à commenter. Il faut s'at-

tendre à des déplacements de voix dans les ballottages. On sait qu'en Allemagne, lorsqu'il y a ballottage, les deux seuls candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont seuls autorisés à se représenter devant leurs électeurs — les autres sont éliminés.

On peut simplement aujourd'hui inférer que M. de Bismarck n'a pas lieu jusqu'ici de se montrer satisfait de la complaisance des électeurs. Les progressistes seront tout aussi nombreux au Reichstag que dans la dernière assemblée, et les socialistes verront leurs forces augmenter. (Figaro.)

CORRESPONDANCE

Les demandes de renseignements que nous adressons nos lecteurs et abonnés devenant de plus en plus nombreuses, à notre vive satisfaction, nous nous décidons, à partir d'aujourd'hui, à publier chaque semaine les réponses qui nous paraîtront présenter un intérêt général. Nous continuerons, bien entendu, à répondre directement, soit qu'on nous en exprime simplement le désir, soit que notre réponse doive être immédiate au que nous ne la jugions pas de nature à être rendue publique.

Nous respecterons rigoureusement les indications qui nous seront données pour nos insertions ; mais nous prions tous nos correspondants de nous donner toujours leurs noms et adresses.

M. BÉRIER, à Toulouse. — Nous vous adressons les brochures sur le Canada que nous possédons et un numéro de ce journal comme spécimen. Vous ne nous devez rien. Restons à votre entière disposition pour tous les renseignements spéciaux dont vous pourriez avoir besoin.

Mme B., à Montréal. — Reçu votre lettre. Vous répondrons directement, dès que nos démarches auront abouti.

M. E. de GÉRUZEC, à Saint-Etienne. — C'est au coup d'Etat parlementaire du 16 mai, en France, que M. Hector Fabre a fait allusion dans sa dernière *Semaine à Paris*. Ce coup d'Etat « plus fameux » suivit, en effet, le coup d'Etat de Québec qui est du 2 mars, même année. Nous sommes très heureux de l'intérêt que vous manifestez pour le Canada ; nous vous faciliterons, autant qu'il nous sera possible, les études que vous voulez entreprendre. A votre prochain passage à Paris, venez nous voir.

C. L., à St-G. — Le gouvernement du Canada ne fait aucune avance aux émigrants. Il leur concède des terres et leur facilite par ses agents leur établissement dans le pays. Des lois spéciales et une organisation qui ne laisse rien à désirer, assurent aux émigrants une protection efficace dès leur débarquement sur le territoire canadien. Le prix du passage est d'ailleurs extrêmement réduit ; de Paris à Québec il est, en entrepont, de 145 francs, par la voie de Liverpool.

Nous envoyons des brochures pour vous et vos amis. Vous ne nous devez rien.

M. DURAND, à Flers. — Même réponse.

M. Émile R., à Saint-Lô. — Même réponse.

M. BEAUDRY, à Caen. — Même réponse.

L. L., à Avranches (Manche). — Même réponse.

C. L., rue de Rambuteau, Paris. — Nous devons vous prévenir que le métier que vous exercez a peu d'emploi à Montréal ou à Québec. Il est certain, en tout cas, qu'il serait insuffisant à vous assurer immédiatement des moyens d'existence. Ne vous embarquez donc pas sans avoir réalisé le petit capital dont vous parlez et qui vous permettra de tenter les affaires qui vous paraîtront profitables. Venez nous voir.

M. le comte de T., à Lyon. — Le ministre qui représente l'élément français dans le cabinet fédéral s'appelle sir Hector Langevin. Il est le chef du parti conservateur canadien-français ; ses collègues canadiens-français sont MM. Caron et Chapleau. L'honorable M. Chapleau est bien l'ancien premier ministre de la province de Québec ; il a eu pour successeur en cette qualité l'honorable M. Mousseau, nommé juge depuis, et l'honorable M. Ross, qui est le premier ministre actuel. Ne craignez pas de nous déranger. Sommes entièrement à votre disposition. Quand votre fils partira, nous lui remettrons toutes les indications qui lui sont nécessaires. Votre abonnement est inscrit.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

DU 3 NOVEMBRE

Fonds d'Etat

300 français.....	78 45
300 amortissable.....	79 75
41200 ancien.....	103 40
41200 1883.....	108 20
Emp. Canada, 4 0/0 garantis, r. 1903-1904-1908-1910-1913 (négoc. ch. fixe 25.20).....	...
Id. 4 0/0 non garantis, r. 1904-1905-1906-1908 (négoc. ch. fixe 25.20).....	...
Emp. du gouv. de Québec 1880, 4 1/2 0/0, remb. à 500 fr., t. p.....	510 ..

Valeurs de Crédit (Actions)

Banque de France.....	5100 ..
Banque d'Escompte.....	510 ..
Banque de Paris.....	730 ..
Comptoir d'Escompte.....	955 ..
Crédit Foncier de France.....	1295 ..
Crédit Foncier Franco-Canadien, act. 500 f., 125 fr. payés (nominatives).....	450 ..

Chemins de Fer (Actions)

Est.....	783 75
Lyon.....	1235 ..
Midi.....	1157 50
Nord.....	1633 75
Orléans.....	1305 ..
Ouest.....	820 ..

Valeurs diverses (Actions)

Gaz Parisien.....	1517 50
Omnibus.....	1210 ..
Canal de Panama.....	486 25
Canal de Suez.....	1897 60

BOURSE DE LONDRES

DU 30 OCTOBRE

Emprunts Canadiens

Canada 1860 5 0/0.....	402 ..
— 1868 5 0/0.....	411 ..
— 1868-78 4 0/0.....	...
— 1874-79 4 0/0.....	103 1/2
— 1884 4 1/2 0/0.....	93 3/4
Province de Québec 1874 5 0/0.....	109 ..
— 1876 5 0/0.....	109 ..
— 1879 5 0/0.....	...
— 1880 4 1/2 0/0.....	104 ..
— 1883 5 0/0.....	108 ..
Prov. du Nouveau-Brunswick 6 0/0.....	110 ..
Prov. de la Nouvelle-Ecosse 6 0/0.....	104 ..
Prov. de la Colombie britannique 6 0/0.....	112 ..
— 1877 6 0/0.....	123 ..
Ville de Québec 1872 6 0/0.....	110 ..
— 1873 6 0/0.....	110 ..
— 1875 6 0/0.....	119 ..
— 1878 6 0/0.....	119 ..
— 1880 6 0/0.....	...
Ville de Montréal 1873 5 0/0.....	110 ..
— 1874 5 0/0.....	110 ..
— 1879 5 0/0.....	110 ..
Ville d'Ottawa, juin 1873 6 0/0.....	114 ..
— oct. 1873 6 0/0.....	113 ..
— mai 1875 6 0/0.....	116 ..
— oct. 1875 6 0/0.....	114 ..
Ville de Toronto 6 0/0.....	115 ..
— 1874-76 6 0/0.....	118 ..
— 1876-77 6 0/0.....	117 ..
— 1879 5 0/0.....	107 ..
— 1882-83 4 0/0.....	97 ..
Ville de Winnipeg 1875 6 0/0.....	111 ..
— 1883 6 0/0.....	115 ..
— 1884 5 0/0.....	107 ..

Banques Canadiennes

Banque de Montréal, act. de \$ 200, tout payé.....	384 1/2
Banque de l'Amérique britannique du Nord, act. de £ 50, t. p.....	56 ..
Banque de la Colombie britannique, act. de £ 20, t. p.....	23 1/2

Chemins de Fer

Atlantique et Saint-Laurent, act. de £ 100.....	133 ..
Canada Central, bons 50/0, 1 ^{re} hypothèque.....	107 ..

Pacifique Canadien, act. de \$ 100.....	45 1/4
— obligat. foncières 50/0.....	...
Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Éric, bons 5 0/0, 1 ^{re} hyp.....	96 ..
Grand Tronc Jonction, — —.....	102 ..
Grand Tronc Canada, obl. 5 0/0 —.....	113 ..
— obl. 4 0/0 —.....	90 ..
— actions 1 ^{re} série.....	75 1/4
— — 2 ^e série.....	44 3/8
— — 3 ^e série.....	20 3/4
— — non privilégié.....	8 3/4
— (Gr. Occidental), ob. 50/0 de £ 100.....	113 ..
— — bons 6 0/0.....	110 ..
Montréal et Champlain Junction, b. 5 0/0, 1 ^{re} h.....	94 ..
Montréal et Sorel, act. de \$ 100, t. p.....	...
— bons 6 0/0, 1 ^{re} hyp.....	...
Québec Central, bons 5 0/0, 1 ^{re} hyp.....	42 ..
— act. de £ 25, t. p.....	...
Saint-Laurent et Ottawa, bons 6 0/0, 1 ^{re} hy.....	80 ..

BOURSE DE MONTRÉAL

DU 24 OCTOBRE

Cours cotés par \$ 100	
Banque de Montréal, act. de \$ 200, dernier dividende semestriel 5 0/0.....	489 1/2
Banque d'Ontario, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	107 1/2
Banque du Peuple, act. de \$ 50, d. d. s. 2 1/2 0/0.....	42 1/2
Banque Molson, act. de \$ 50, d. d. s. 4 0/0.....	107 1/2
Banque de Toronto, act. de \$ 100, d. d. s. 4 0/0.....	172 1/4
Banq. Jacques Cartier, act. de \$ 25, d. d. s. 3 1/2.....	...
Banq. des Marchands, act. de \$ 100, d. d. s. 3 1/2.....	109 1/4
Banque de Québec, act. de \$ 100, d. d. s. 3 1/2.....	...
Banque Nationale, act. de \$ 100, d. d. s.....	59 ..
Banque des Cantons de l'Est, act. de \$ 50, dernier div. semest. 3 1/2.....	110 ..
Banque Union, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	...
Banque Fédérale, act. de \$ 100, d. d. s. 5 0/0.....	49 ..
Banque Impériale, act. de \$ 100, d. d. s. 4 0/0.....	...
Banque du Dominion, act. de \$ 50, d. d. s. 5 0/0.....	...
Banque de Hamilton, act. de \$ 100, d. d. s. 4 0/0.....	...
Banque d'Hochelega, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	65 ..
Banque Ville-Marie, dern. div. sem. 3 0/0.....	75 ..
Télegr. de Montréal, act. de \$ 40, d. d. s. 4 0/0.....	109 1/4
— du Dominion, act. de \$ 40, d. d. s. 3 0/0.....	...
C ^e de navigation du Richelieu et Ontario, act. de \$ 100, der. div. sem. 3 0/0.....	54 1/2
Ville de Montréal 5 0/0.....	108 ..
Société de Construction de Montréal, act. de \$ 50.....	57 1/2
Canada Central, bons.....	98 ..
Chemin de fer du Pacifique Canadien, act. de \$ 100, der. div. sem. 2 1/2 0/0.....	43 1/2

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

La livre est égale à.....	0 kilog. 453,59
La tonne à.....	907 kilog.
Le gallon contient.....	4 litres, 54
Le minot contient.....	36 litres, 34
La verge est de.....	0 mètre, 91
Le pied est de.....	0 mètre, 30
Le mille est de.....	1,609 mètres
L'acre a une superficie de.....	40 ares, 47
La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (saut les variations du change) 5 fr. 25.	

Paris, 4 novembre 1884.

BLÉ. — Marché animé.

Nous cotons à 12 h. 1/4:	
Livrable Novembre.....	21 50 à 21 75
— Décembre.....	21 50 à 21 75
— Janv.-Fév.....	21 50 à 21 75
— 4 de Mars.....	22 50 à 22 75

Les 100 k. nets, compt.; poids naturel. 77 à 75 k. à l'hect.

Les affaires ont eu passablement d'entrain; les prix, soutenus au début, accusaient un peu plus de fermeté en clôture.

SEIGLES. — Les seigles sont recherchés; les offres peu importantes; la fermeté domine surtout en livrage éloigné.

Livrable Novembre.....	16 50 à 16 75
— Décembre.....	16 50 à 16 75
— Janv.-Fév.....	16 50 à 16 75
— 4 de Mars.....	17 25 à 17 50

Poids naturel 72 à 70 k. à l'hect., 100 k. nets cpt.

AVOINES. — Les avoines sont très demandées, les prix en hausse sur le livrable, les affaires sont difficiles.

Livrable Novembre.....	17 .. à 17 25
— Décembre.....	17 .. à 17 25
— Janv.-Fév.....	17 50 à 17 75
— 4 de Mars.....	18 25 à 18 50

Poids naturel 45 à 47 k. à l'hect., 100 k. nets comptant.

Montréal, 24 octobre 1884.

Marché calme.

Les affaires sont peu importantes, et les tendances du marché ne permettent pas d'espérer une amélioration prochaine.

On cote:

BLE.—Canada rouge d'hiver, le minot... \$ 0,82	
Canada du printemps, le minot..... \$ 0,84	
Poids légal au minot, 60 livres.	
SEIGLE. — Le minot..... \$ 0,64	
Poids légal au minot, 50 livres.	
AVOINE. — Le minot..... \$ 0,31	
Poids légal, 34 livres.	
ORGE. — Le minot..... \$ 0,60	
POIS. — Le minot..... \$ 0,73	
MAIS. — Le minot..... \$ 0,70	

MARCHÉ AUX BESTIAUX

PARIS	AMENÉS	VENDUS	INVEND	POIDS MOYEN
La Villette				
3 nov.				
Bœufs.....	2.191	2.104	87	344 k.
Vaches.....	698	632	66	228
Taureaux.....	74	70	4	375
Veaux.....	960	764	196	82
Moutons.....	19.397	17.897	1.500	20
Porcs gras.....	2.416	2.350	66	78
Porcs maigres.....	"	"	"	"

	VIANDE NETTE			POIDS VIF		
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...le kil.	1 70	1 60	1 40	1 04	. 94	. 83
Vaches.....	1 60	1 50	1 20	. 98	. 86	. 72
Taureaux.....	1 40	1 30	1 10	. 85	. 75	. 65
Veaux.....	2 10	2 ..	1 50	1 26	1 16	1 ..
Moutons.....	2 ..	1 76	1 42	1 ..	. 87	. 67
Porcs gras.....	1 40	1 32	1 27	. 91	. 80	. 87
Porcs maigres.....

Peaux de moutons: rases..... 2 .. à 3 ..
— demi-laine..... 3 50 à 4 50

Pointe-Saint-Charles, Montréal, 24 octobre 1884.

On a reçu aujourd'hui à ce marché 1,350 têtes de gros bétail destiné à l'exportation. Les affaires sont faciles. Le fret est à 70 sch. par tête. Les exportations de moutons sont moins importantes que l'année dernière. On a coté: bœufs de \$ 0,04 1/2 à \$ 0,05; moutons de \$ 0,04, la livre poids vif. Les porcs obtiennent une augmentation de \$ 0,012 par livre à \$ 0,06.

A VENDRE à Saint-Henri-de-Lévis, une très BELLE PROPRIÉTÉ d'une contenance d'environ 40 hectares en culture, avec bois, bâtiments de ferme en parfait état et maison d'habitation. Le chemin de fer Québec-Central passe à trois cents mètres de cette propriété.

Prix avec facilités de paiement: 19,000 francs (\$ 3,600).

S'adresser pour renseignements détaillés et offres, au propriétaire, M. Jean Pâquet, à Saint-Henri-de-Lévis, près Québec (Canada).

Ou aux bureaux du journal: 30, rue de Larochefoucauld, Paris.

Le Gérant: FOURNIN.

Paris. — Imp. Dubuisson, imprimeur breveté, rue Coq-Héron, 5.

LE
NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA**CONCESSIONS GRATUITES****60,000,000 d'Hectares****DE TERRES A BLÉ****LES PLUS FERTILES DU MONDE**

ET

20,000,000 d'Hectares**EN PRAIRIES**

Le Chemin de fer du Pacifique est maintenant à 900 milles à l'ouest de Winnipeg, et atteint le sommet des Montagnes Rocheuses. La ligne de Winnipeg à la Baie du Tonnerre sur le lac Supérieur est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de 2,240 milles. La ligne entière sera achevée et inaugurée en 1885.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au Bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. Hector FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

30, rue de Larocheffoucauld, 30

PARIS

NOUVELLES
SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.
CHARLES NODIER.

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 Francs PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

30, RUE DE LAROCHEFFOUCAULD

PARIS

Directeur : M. Louis-H. TACHÉ

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I et II (1882-1883)

En vente à 7 fr. 50 le Volume.

LA COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

QUEBEC ET MONTRÉAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

MONTRÉAL et TORONTO

Les steamers

CORSIKAN,

ALGÉRIAN

et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à

Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH, ARNPRIOR, etc. à

TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

J.-B. LABELLE,

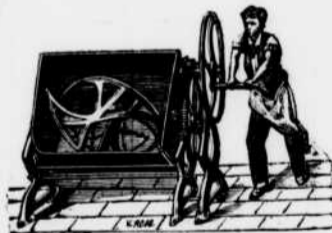
gérant.

13 mai 1884.

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnhem, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883



ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à **MM. F. ARBEY et Fils**

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions Universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or Exposition Internationale Arnhem (Hollande) 1879

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelierie, etc.

NOTA.— Envoi de l'album (dernière édition) en langues française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig.), contre 5 fr. ou timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.
Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

Maisons Recommandées**ORNEMENTS D'ÉGLISE**

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR
DEMANDE

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| 1 Chasublerie, Broderie | 7 Dons et Secours aux |
| 2 Lingerie et Vêtements | 8 Églises |
| 3 Bronze et Orfèvrerie | 9 Églises pauvres |
| 4 Ameublement | 10 Bannières pour Sociétés |
| 5 Oriflammes et Tentures | 11 Ornaments et Vêtements |
| 6 Services mortuaires | 12 Épiscopeaux |

BIAIS AINÉ * * * * *

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris
MAISON FONDÉE EN 1782

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris. —
Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le
boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, TAILLEUR, 43, rue Saint-Augustin, au coin
de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

LÉOPOLD BOSSANGE, Commissionnaire en Li-
brairie, 6, rue Chabanais.

PARFUMERIE

A. Balmain, — Parfumerie fine. Savons de toilette.
Articles de choix.
370, rue Saint-Honoré, Paris.

Cosmétique au Raisin pour les gerçures des lèvres.
L. PIERLOT, 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bāt., f. 1f. 65.

Elixir et Poudre au Cresson Martial, 119, r. Montmartre.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du
Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de
Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente
à la bouteille et par fûts. — **Dégustation au verre.**

GUSTAVE R. FABRE

Marchands de Fers et de Quincaillerie
RUE SAINT-PAUL. — MONTREAL

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884 Arrangements d'été 1884

Depuis le 10 mai, les trains de ce chemin de fer cir-
culeront tous les jours, les dimanches exceptés, comme
suit :

PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS
Pour Halifax et Saint-Jean..... 7.30 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Saint-Flavie 11.20 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS
De Halifax et Saint-Jean..... 7.20 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 1.30 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi
et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui
part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-
Jean.

Tous les trains circulent sur l'échelle chronométrique
à l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., avril 1884.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

AGENCE FRANCO-ANGLAISE

Pour la Représentation et la Vente des Marchandises
Françaises et Anglaises

OBJETS D'ART, DE LUXE ET DE HAUTE FANTAISIE
à MONTREAL (Canada)

PLACE VICTORIA, RUE SAINTE-RADEGONDE, 8
N. B. — Renseignements franco sur demande.

L. J. A. SURVEYER

MARCHANDS DE FER ET DE QUINCAILLERIE
Rue Notre-Dame, 188
MONTREAL

LIGNE DOMINION**De Paris au Canada**

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis
L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se
trouvent au milieu du navire.

Le Vancouver est éclairé à la lumière électrique
dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de pas-
sage, s'adresser à

PITT ET SCOTT,

7, rue Scribe, Paris.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie : 287 Millions

ENTIÈREMENT SOUSCRITS

MUTUALITÉ A PRIMES ET ENGAGEMENTS FIXES

Les assurés sont seuls propriétaires du fonds de garantie
de tous les bénéfices.

TARIFS COMPARÉS

de la NEW-YORK et des principales autres Compagnies

Ages	ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS avec participation aux bénéfices		RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES payables par semestre	
	à la New-York	aux autres Compagn.	Ages	à la New-York hommes
25	19.89	22.10	60	10 »
35	26.38	28.40	70	13.60
45	37.97	38.70	80	17.60

DIRECTION POUR LA FRANCE

19 — avenue de l'Opéra — 19
PARIS

**BERTHET & DESMAZIÈRES**

TAILLEURS

Fournisseurs de S. M. le Roi de Suède et de Norvège
AMAZONES, LIVRÉS. — 32, RUE DES PETITS-CHAMPS.

APPARTEMENTS MEUBLES

A LOUER

S'adresser rue de la Boétie, 81, PARIS.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame. — MONTREAL

**CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES
AU CANADA**

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie
défrichées à des prix raisonnables dans les provinces
de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-
Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colom-
bie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux
offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les rensei-
gnements relatifs au placement de capitaux, règlements
pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des
salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au
bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-
Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire;
M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John
Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector
FABRE, commissaire-général du Canada, 30, rue de
Larochehoucauld, Paris.

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Sarmatian... Jeudi 28 août.	Polynesian... Jeudi 25 sept.
Sardinian... — 4 sept.	Peruvian... — 2 octobr.
Circassian... — 11 —	Sarmatian... — 9 —
Parisian... — 18 —	Sardinian... — 16 —

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de
leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première
classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au
dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit
d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il
prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder
plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte
de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échan-
ger contre un nouveau billet avant de retenir son pas-
sage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER,
4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM.
ALLAN brothers C^o, 19, James street, Liverpool.

PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART**ÉMILE TOURTIN**

8, Boulevard des Italiens, 8